

réussir

MAGAZINE

L'information municipale de Saint-Laurent-d'Aigouze



mai - juin - juillet 2016



SOMMAIRE

●●● édito	3	●●● culture	16
●●● budget	4-5	●●● recettes méditerranéennes	17
●●● travaux - aménagements	6	●●● tourisme	19
●●● portrait d'une élue	7	●●● Zoom sur...	20-21
●●● C.C.A.S.	8	●●● communauté de communes	23
●●● enfance - petite enfance - affaires scolaires	8-9	●●● sports - tissu associatif	24-25
●●● jeunesse - animation - citoyenneté	10	●●● associations	26-30
●●● actualités	11-15	●●● tribune libre	30
		●●● agenda	31

CONTACTS

MAIRIE

ADRESSE :

Rue Henri-Méry
30220 Saint-Laurent d'Aigouze
Tél. 04 66 88 12 77 - Fax : 04 66 88 10 11

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. En **juillet et août uniquement** du lundi au vendredi de 8h à 15h.

SITE INTERNET :

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

ADRESSES E-MAIL DES SERVICES MUNICIPAUX :

- ◆◆◆ Secrétariat du maire 04 66 88 12 01
secretariatmaire@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Direction générale des services
dgs@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Centre communal d'action sociale
04 66 88 12 77
ccas@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Marchés publics, comptabilité, élections
04 66 88 86 64
marchepublic@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Police de roulage 04 66 88 84 83
policederoulage@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Police municipale 04 66 88 11 99
police@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Accueil 04 66 88 12 77
accueil@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ État civil 04 66 88 12 77
etatcivil@mairiesldaigouze.fr

SERVICE DROIT DES SOLS

ADRESSE :

Hôtel de ville
30240 Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.

INTERNET

- ◆◆◆ Communication, protocole, sports, associations
04 66 88 84 82
secretariatcom@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Culture, évènementiel, patrimoine immatériel
04 66 77 22 31
administratif@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Centre multi-accueil 04 66 35 14 09
cma@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Accueil de loisirs 04 66 77 29 51
accueildeloisirs@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Conseil municipal des enfants et des jeunes
et Point Information Jeunesse 04 66 77 81 60
CMEJ.PIJ@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Maison du tourisme 04 66 88 17 00
tourisme@mairiesldaigouze.fr

Rendez-vous sur
notre site avec
votre smartphone
grâce à ce tag !



Les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

réussir

Directeur de publication : Laurent Pélissier - Directeur adjoint : Rodolphe Teyssier - Avec la collaboration de la commission communication - Crédit photos : Stéphanie Suka, Marie-Hélène Touchet, Alain Fontanes, Communauté de communes Terre de Camargue, accueil de loisirs, centre multi-accueil, service communication.

Tirage en 2200 exemplaires sur papier PEFC - Imprimerie J. F. Impression - Conception Addok 06 79 70 84 76



*Madame, Monsieur,
Chers concitoyens saint-laurentais,*

Une vision sans action n'est qu'une hallucination. Cette citation, anonyme, l'équipe municipale et moi-même pourrions la faire nôtre.

Lorsque nous nous sommes présentés à vos suffrages c'était dans l'objectif de permettre et de favoriser les changements dont nous estimions que notre commune avait besoin. Préparer son avenir.

Le travail est en route en gardant toujours en tête le sens de l'intérêt général, ce que nous pensons le mieux pour le plus grand nombre dans la concertation.

Il est satisfaisant de rencontrer, pour les élus que nous sommes, des personnes de l'extérieur qui soulignent le mouvement engendré sur la commune à travers des réalisations, la mise en place de service, la programmation événementielle. C'est ainsi qu'une notoriété et qu'une attractivité se construisent.

Actuellement la Commission urbanisme poursuit sa tâche pour préparer le visage du Saint-Laurent de 2030, le Conseil des sages peaufine la création en 2017 de jardins partagés, les services municipaux sont réorganisés pour toujours plus d'efficacité dans l'exercice du service public communal, la rénovation de notre patrimoine est lancée, le projet d'un lotissement communal devrait voir le jour dans les semaines à venir... Et tant d'autres projets encore.

Au début des vacances de printemps nous inaugurons le terrain multi-sports installé dans le secteur du gymnase, derrière les tennis. Un nouvel équipement pour nos adolescents, accessible à tout moment, un lieu de rencontre et d'apprentissage des règles de la vie en société. Certains ont tenté de polémiquer sur sa réalisation, sur son financement. Nous estimions le moment venu de le construire et le tour de table financier nous a permis de réduire la participation des finances communales.

Nous venons à l'unanimité de voter notre budget, cet acte politique essentiel de la vie de la collectivité. 2016 sera dans la droite ligne de ce que nous avons engagé depuis notre arrivée aux responsabilités : à votre service tout simplement, avec sincérité.

En espérant vous rencontrer au détour de l'une des soirées qui vont bercer notre cœur de village avant l'été, soyez assurés de notre entier dévouement.

Bien sincèrement

Laurent Pélissier
Maire

Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

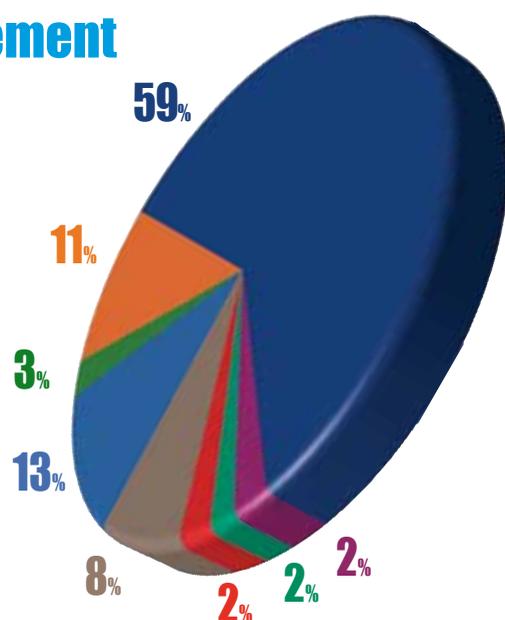
BUDGET PRIMITIF 2016

« Dans un contexte financier contraint par le recul des dotations de l'État, le budget primitif 2016, adopté à l'unanimité par le conseil municipal du 7 mars, veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement significatif. »

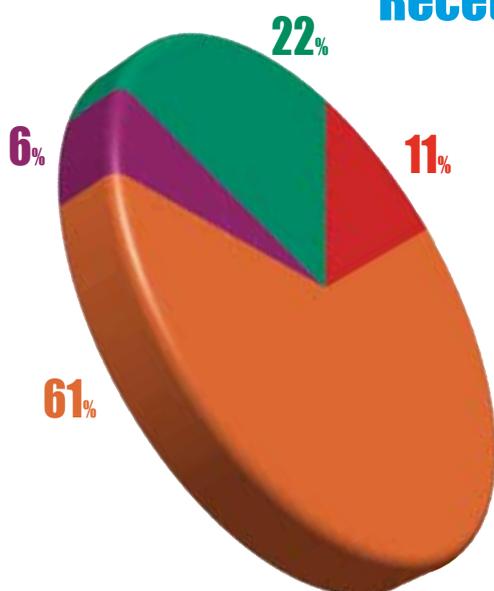
Alain Fontanes,
1^{er} adjoint délégué aux finances

Dépenses de fonctionnement

Administration générale et charges de personnel	1 875 932€
Annuité de la dette	77 805€
Entretien de la voirie	60 000€
Service incendie	81 000€
Contribution syndicats, CCTC et autres groupements	260 717€
Subvention CCAS (accueil de loisirs, centre multi-accueil, autres)	400 000€
Subventions aux associations	84 000€
Virement à la section d'investissement	337 456€
TOTAL	3 176 910€



Recettes de fonctionnement



Impôts et taxes	1 925 500€
Produits des services	192 851€
Dotations et compensations État	716 163€
Excédent de fonctionnement reporté	342 396€
TOTAL	3 176 910€

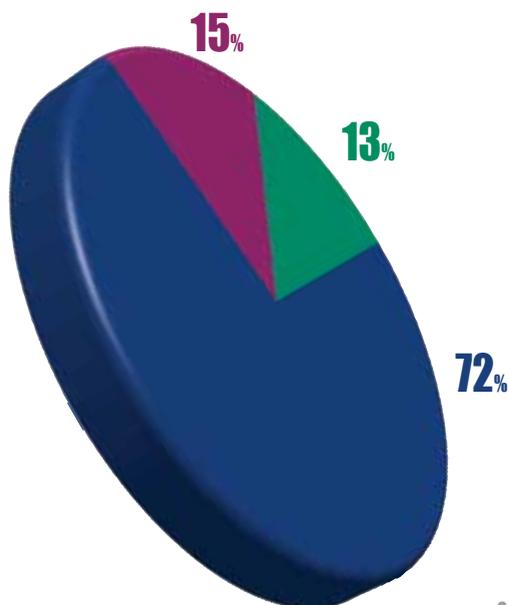
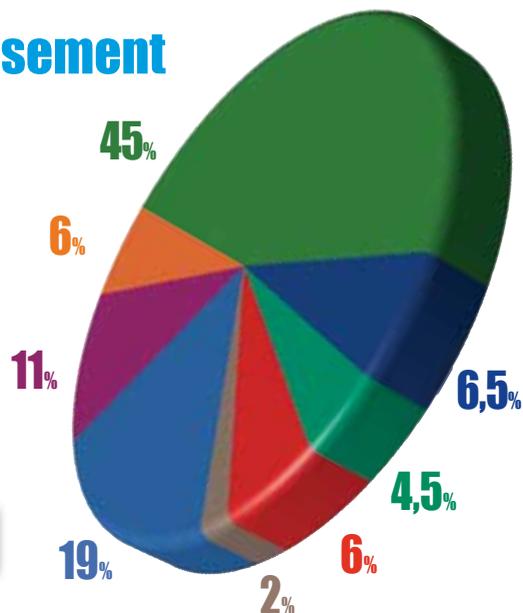
Dette par habitant au

1^{er} janvier 2016 : 528.37€

710€ en moyenne pour les communes de 2 000 à 3 500 habitants. 3 412 habitants à Saint-Laurent-d'Aigouze au 1^{er} janvier 2016.

Dépenses d'investissement

Reste à réaliser 2015 et voirie	415 916€
Plan local d'urbanisme (PLU)	60 000€
Électrification et illuminations de Noël	40 600€
Travaux, bâtiment, équipements publics	56 800€
Achat terrain jardins partagés	20 000€
Remboursement capital de la dette	172 734€
Vidéo surveillance	100 000€
Équipement sportif	57 000€
TOTAL	923 050€



Recettes d'investissement

Autofinancement	666 233€
Subventions et dotations	136 817€
Cession	120 000€
TOTAL	923 050€

LES TAUX D'IMPOSITION 2016

- **Taxe d'habitation : 17.53%**
- **Taxe foncière : 23.32%**
- **Taxe foncière non bâti : 69.37%**
- **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 9.20% votée par la Communauté de communes Terre de Camargue (9.50% en 2015).**

LES GRANDS AXES

DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016

- **Travaux de voirie avec la réfection des chemins de Bordes, de Prafagot et de Poissonnier ainsi que la rue de la Poste.**
- **Vidéosurveillance avec l'installation de 13 caméras et d'un local de contrôle en mairie.**
- **Poursuite de l'installation de Leds dans les bâtiments communaux.**
- **Terrain multi-sports.**
- **Remplacement de la sonorisation des arènes.**

Les dernières

RÉALISATIONS

LE TERRAIN MULTI-SPORTS EST OPÉRATIONNEL



La réalisation du terrain multi-sports situé derrière les courts de tennis s'est déroulée courant mars. L'accès est totalement libre. Les jeunes saint-laurentais pourront y pratiquer le basket-ball, le volley-ball, le handball et le football. Le montant de l'opération s'est élevé à 57 000€. L'implantation du terrain a nécessité l'abattage d'arbres pour un montant de 6 700€. Nous avons sollicité et obtenu des subventions de 11 000€ du Conseil régional et de 12 000€ du député de la circonscription que nous remercions.

RÉFECTION DE VOIRIE

Des travaux de voirie ont été réalisés par les services techniques au rond-point du monument aux morts. Une partie du square Charles de Gaulle a été modifiée afin d'accroître la visibilité en arrivant du boulevard Jean Jaurès.



QUELQUES TRAVAUX DANS LES ARÈNES AVANT LA SAISON 2016



Avant de commencer la saison taurine, des travaux de peinture des planches des barrières ont été réalisés par les services techniques. Un système spécifique d'ouverture à roulettes a été installé au portail d'entrée ; la lourdeur de la structure pouvait engendrer une détérioration des piliers implantés dans le sol. Un nouveau « grillage » plus solide a été mis en place au niveau du toril.

Portrait **É**lue d'une



Inauguration du terrain multi-sports, samedi 16 avril

SABINE VOLPELLIÈRE

Conseillère municipale déléguée
à l'animation jeunesse.

Commissions : Animation jeunesse -
Sports et tissu associatif - Jeunesse,
citoyenneté

Permanence : Reçoit sur rendez-vous.

Contact : s.volpelliere@mairiesldaigouze.fr



Rencontre inter CMEJ avec le CMJ (Conseil municipal des
jeunes) de Rochefort-du-Gard, le 24 octobre



Remise des prix à la soirée des talents sportifs,
juin 2015

Réunion avec le CMEJ
(Conseil municipal des
enfants et des jeunes),
vendredi 8 avril



Les thés dansants du CCAS



Magali Ouillon, adjointe aux solidarités, et les membres du CCAS ont invité les aînés, le 18 mars après midi, à un thé dansant autour d'un goûter, salle Vincent Scotto. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées sur la piste et ont chanté à l'unisson des refrains entraînants. Les élus ont sollicité un danseur mondain pour animer ce thé dansant. Les convives ravis ont passé un agréable moment de détente.

*Prochain thé dansant, inscriptions
en mairie avant le 14 juin*

Saint-Laurent d'Aigouze
Le Centre Communal d'Action Sociale
Organise

UN THÉ DANSANT

Destiné aux aînés de 65 ans et plus

Lundi 20 juin 2016
Salle Vincent Scotto
de 14 h 30 à 17 h 00

Renseignements et inscriptions
04-66-88-12-77
ccas@mairiesldaigouze.fr

Journée pyjama au centre multi accueil

Pourquoi ne pas proposer des temps de partages autour d'un thème qui serait animé par l'ensemble de l'équipe autour d'une idée comme le pyjama, la ferme, une sieste sous les arbres... Les idées ne manquent pas, et la toute première a eu lieu jeudi 7 avril. Tous les enfants étaient invités à venir en pyjama pour une journée décontractée, avec un accueil fait d'une collation festive, lait chaud,



madeleines, puis jeux libres avec l'ensemble des 25 enfants présents. Les adultes se sont prêtés au jeu créant une ambiance bien comprise par les enfants.

A midi, mise en commun du repas autour d'un panier de tomates cerise, suivi d'un croque-monsieur et de fraises: génial de pouvoir

manger avec les doigts... Mais où sont les cuillères et les fourchettes? Les quatre chambres ont été regroupées dans une seule pièce: la grande salle de jeux, transformée en un dortoir géant! Géant cette première bataille de polochon, et à la surprise de tous, ils ont dormi plus que d'ordinaire. L'après-midi sous le soleil a permis des jeux dans le jardin, avec une joie que l'on retrouve encore aujourd'hui.



L'accueil de loisirs du parc

Les animateurs de l'accueil de loisirs amènent nos enfants de découverte en découverte... en passant par les pays lointains, le monde du cirque, puis retour à la ferme à Saint-Laurent et la Camargue.



Repas autour de crêpes sucrées et salées



On se défoule grâce aux séances d'acrobatie avec le matériel de cirque



Découverte de la Russie et de l'alphabet cyrillique avec la création des oeufs de Pâques



Petit voyage en Chine : les enfants ont confectionné des masques représentant leur signe astrologique chinois



Visite de la ferme de Sestière chez Christel et Alain, et fabrication d'épouvantails pour le week-end de «ferme en ferme» les 23 et 24 avril



Retour en Camargue avec la réalisation de cabanes de gardian

À l'école maternelle

❁ Le carnaval s'est déroulé le 21 mars dans la cour de l'école. Ce rendez-vous annuel est attendu avec impatience par les enfants. Ce fut un après-midi de fête bruyant et coloré sous les yeux amusés des parents et grands-parents invités pour l'occasion. Les petits déguisés en princesses, fées, chevaliers, clowns ou animaux de tous poils ont suivi avec entrain l'animateur et son accordéon. Avec le soleil

printanier, farandoles et ambiance joyeuse ont fait le succès de ce carnaval 2016 !



❁ Les 4 et 5 avril, un atelier Kapa, qui consiste à réaliser des constructions géantes et en volume, a été proposé aux enfants. Elles ont été ensuite exposées en fin d'après-midi. Cet atelier a été financé par la coopérative scolaire qui a obtenu une subvention municipale exceptionnelle pour cette activité.

Fête de la musique

Comme nous le savons tous, la musique c'est fantastique. Suite au fort succès de la 1^{re} édition, nous voulons réitérer cette merveilleuse expérience musicale sur notre commune, le mardi 21 juin sur la place du village; à partir de 18h30.

La programmation n'étant pas totalement bouclée, nous invitons tout amateur de musique à se manifester auprès de nous, afin de faire partager aux Saint-Laurentais sa passion pour la musique.



Cérémonie de citoyenneté

Vendredi 1^{er} avril, le maire Laurent Pélissier, Laure Marcon, adjointe à la petite enfance, enfance et jeunesse, les membres du conseil municipal et des élus du conseil municipal des enfants et des jeunes ont reçu les jeunes majeurs de la commune, salle du conseil municipal.

Cette cérémonie concernait les 27 jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales. Il a été remis à chacun sa carte d'électeur et le «livret du citoyen» relatif aux droits et devoirs civiques.



Ces jeunes gens participeront en 2017 à la vie démocratique avec les élections présidentielles et les élections législatives. La cérémonie conviviale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Journée Nettoyons la nature !

La commission Agenda 21 et les membres du LCMEJ vous donnent rendez-vous le samedi 28 mai à 9h30 au parking de U Express, avenue du Général Trouchaud, pour une nouvelle opération «Nettoyons la Nature». Elle se terminera au complexe sportif pour partager un pique-nique tiré du sac.

Ceux qui le souhaitent pourront rester sur place et participer à la Fête mondiale du jeu de 14h à 19h. Pour la 2^e année consécutive, cet après-midi festif organisé par la commission solidarités et liens intergénérationnels, réunira les amateurs de jeu, sous toutes ses formes. Accès libre.

Nettoyons la nature!
Saint-Laurent d'Aigouze

samedi 28 mai 2016

Rendez-vous à 9h30 parking U Express
Ramassage, tri, repas tiré du sac.....

Inscriptions et contact :
Ayoub 06-31-05-43-43 ou au 04-66-77-29-51

organisée par la commission Agenda 21
et le conseil municipal des enfants et des jeunes.

Saint-Laurent d'Aigouze

SAMEDI 28 MAI 2016
14H A 19H COMPLEXE SPORTIF

FÊTE MONDIALE DU JEU

Les Commissions Solidarités et liens intergénérationnels
Vous invitent à célébrer le jeu sous toutes ses formes à l'occasion de la journée mondiale du jeu, au gymnase et ses alentours, divers jeux vous seront proposés. Venez jouer seul ou en famille. Accès libre.

Visite des élus au Sénat et au Salon international de l'agriculture

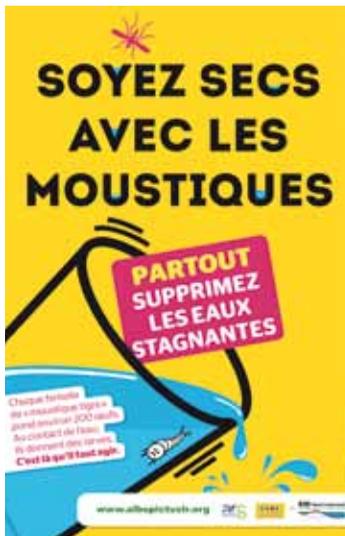
Le 2 mars, le maire, Laurent Pélisser et Alain Fontanes, 1^{er} adjoint ont été reçus au Sénat par Vivette Lopez, sénatrice du Gard. Après une visite des lieux commentée par la sénatrice, les élus ont assisté à une séance de questions au gouvernement. Le lendemain, les élus ont rejoint une délégation de Saint-Laurentais au Salon international de l'agriculture. Au stand équin, l'éleveur Frédéric Fourmaud était présent avec Ukraine de Psalmody, champion 2015 de la race Camargue. Ils ont alors assisté à la présentation d'Ukraine, sélectionné pour le 1^{er} prix au concours général agricole 2016.



L'aedes albopictus ou « moustique tigre »

Développement aquatique : c'est là que tout se joue !

La multitude de gîtes larvaires (lieux de ponte) qui existent dans notre environnement (seaux, vases, soucoupes, fûts, citernes, gouttières obstruées, bâches non tendues...) fait de chacune et chacun de nous le premier acteur de la lutte contre la prolifération de ce moustique. Plusieurs gestes simples, économiques et efficaces peuvent être mis en œuvre :



- ♦ du sable dans les coupelles de pots de fleurs évite l'eau stagnante tout en gardant l'humidité,
- ♦ les collecteurs d'eau doivent être fermés hermétiquement ou bâchés avec de la toile moustiquaire,
- ♦ il faut penser à vérifier l'écoulement des eaux des gouttières,
- ♦ il faut vider une fois par semaine ou ramasser tous les réceptacles dans les jardins ou sur les terrasses et les balcons (écuelles pour animaux, bâches non tendues, jouets, outils et objets de jardinage qui pourraient retenir de micro collection d'eau).

Un seul mot d'ordre «Soyez secs avec les moustiques» et supprimez partout les eaux stagnantes.

Pour tout savoir :
www.moustiquetigre.org ou www.eid-med.org

Le Mas du Grand Bordes

Le Mas du Grand Bordes à Saint-Laurent-d'Aigouze organise pour la première fois son marché de Noël le dimanche 11 décembre 2016.

A cette occasion, des artisans de la région présenteront leurs produits et des animations vous seront proposées telles que balade à poney, promenade en calèche avec le Père Noël, crèche vivante. Les enfants pourront envoyer leur lettre au Père Noël lors d'un lâcher de ballons.

Restauration sur place possible. Les personnes intéressées pour participer à la crèche vivante sont invitées à contacter Mlle Cano au 07 83 76 76 63.



Nouveaux à Saint-Laurent

SAINT-LAURENT LOCATION

Saint-Laurent location propose la location de matériel pour le BTP, motoculture, espaces verts : mini pelles (de 800 kg à 2T5 et prochainement 1T5), motoculteur, mini motoculteur pour les plates-bandes, groupe électrogène, marteau démolisseur et aussi taille-haies, tronçonneuse, souffleur.

Location à la journée, forfait week-end - Conseil d'utilisation - Livraison possible.

Stéphan Campos - 06 78 98 93 98
stlaurentlocation@gmail.com



VIGN'O VINS

Benoit Gaidan et Benoit Colomines, trentenaires passionnés de vins ont créé la société VIGN'O VINS et vous proposent de découvrir notre terroir au travers de balades guidées en 4x4, à la rencontre des vigneronnes.

Découverte des domaines du terroir « des vins des Sables » et rencontres vigneronnes du terroir de l'arrière-pays. Du lundi au dimanche à 9h30 et 14h30, uniquement sur réservations, par groupe de 2 à 8 personnes.

Rte d'Aigues-Mortes à Saint-Laurent
Tél. 07 68 17 66 56 - 06 13 60 05 14
contact@vignovins.fr - www.vignovins.fr



Ateliers de démocratie citoyenne

1

LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE



Lors du 1^{er} atelier de démocratie citoyenne, le 19 février au Grand café, le maire et les élus sont venus à la rencontre des Saint-Laurentais,

pour débattre des enjeux de la commune. Cet atelier concernait les travaux de l'église, présentés par Michel Neel, conseiller municipal chargé de l'étude de faisabilité de la réhabilitation de l'église. Le montant des travaux est estimé à 1 728 000 € TTC, des demandes de subventions sont en cours. Une campagne de mécènes et de dons est lancée avec la Fondation du patrimoine (voir pages 13 et 14).

Le père Lombard de la paroisse catholique, présent, a indiqué que la paroisse a pris en charge des travaux à l'intérieur de l'église, notamment le plafond de la voûte de la chapelle et l'éclairage Led.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT AU CENTRE DU VILLAGE

Le maire et les élus étaient également présents pour 2^e atelier, le 15 avril au café Glacier. Le thème concernait « le nouveau sens de circulation pour plus de fluidité et de stationnement au cœur du village ». Lionel Jourdan, adjoint aux travaux et aménagements a présenté les objectifs qui sont de fluidifier les déplacements avec la création d'une boucle autour du cœur du village permettant de desservir l'ensemble des quartiers et le centre et d'optimiser les 3 grandes zones de stationnement identifiées que sont la place de la République avec 80 places dont 6 pour les personnes à mobilité réduite, le bd Gambetta avec 50 places, le bd Salvador Allende avec 30 places de plus (soit 50 à 60 places en totalité) et la rue Carnot avec 50 places dont 3 pour les personnes à mobilité réduite.

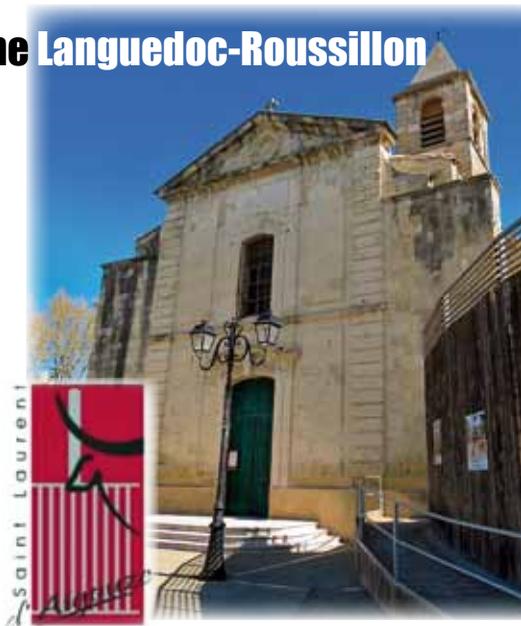
Le projet du plan de circulation, présenté lors de cet atelier est consultable en mairie jusqu'au 30 mai. Vous pouvez notifier vos observations et remarques.



Fondation du patrimoine Languedoc-Roussillon

Souscription pour la restauration de l'église

L'église de Saint-Laurent-d'Aigouze nécessite des travaux structurels importants. Le montant total des travaux est estimé à 1 728 000 € TTC. Les travaux des deux premières tranches présentent un caractère prioritaire et d'urgence pour un montant de 697 230 € TTC ; ceux-ci concernent la consolidation de la structure, la réfection de la toiture (charpente et tuiles), la restauration de la maçonnerie (taille de pierres) de la face ouest de l'édifice. Une souscription pour collecter des fonds, indispensable à l'aide au financement des travaux, est lancée par la commune, en partenariat avec la Fondation du patrimoine.



FONDATION

RAPPEL HISTORIQUE



L'église de Saint-Laurent est signalée dès le 12^e siècle dans le cartulaire de l'abbaye voisine de Psalmodi

dont elle est un prieuré.

L'église de Saint-Laurent aurait été détruite lors des troubles des guerres de religion, en 1562. Le culte catholique aura du mal à s'organiser après ces événements douloureux. La tradition veut que subsiste, de cette première église romane, l'abside semi-circulaire, plus basse que la travée de chœur, construite dans un appareil alterné très régulier. Aujourd'hui, les observations sur le bâti semblent indiquer que cette abside a elle aussi été réédifiée en même temps que la nef. Lors des adjudications des églises à rebâtir ou à agrandir dans le diocèse de Nîmes, tenu à Sommières le 5 avril 1686, le chantier de Saint-Laurent est attribué à Jean Cubizol pour 5000 livres.

En 1694, l'évêque ordonna la

construction d'un clocher et l'achat de deux cloches.

La sacristie est également édifée au sud, la jonction de la nef et du chœur. Les enchères se déroulent en mars 1697.

Le 15 mars 1703, les Camisards incendient l'église, elle restera fermée pendant 21 mois.

Le 20 novembre 1710, une partie de la voûte de l'église est tombée.

En 1733, la nef de l'église menace toujours ruine. Les travaux seront finalement adjugés à Pierre Moulins, menuisier de Marsillargues, en avril 1735, et exécutés dans les mois suivants.

En 1735, la confrérie du Saint Sacrement est créée. De nouveaux travaux ont lieu dans les années 1743-44.

Selon les chercheurs du Service de l'inventaire et faute d'archives, l'hypothèse est que le clocher et la voûte de la nef aient été reconstruits au milieu du 18^e siècle. En 1768, le clocher existe sans doute puisqu'il est question d'une cloche.

En septembre 1784, de nouveaux travaux sont entrepris au clocher : boisage de la cloche.

Le 3 mai 1787, la communauté catholique de Saint-Laurent reçoit l'évêque de Nîmes. A l'intérieur le décor peint date du 19^e siècle (1865). L'arc triomphal, la voûte de la croisée de chœur et le mur du chevet ont été peints à la détrempe en 1899 par J. Beaufort. Le sol intérieur est refait en terrazo en 1931, comme l'indique la date marquée dans l'emblème de la 1^{re} travée sous tribune.

En 1947, la coupole surbaissée du clocher est remplacée par une flèche en ciment.

En 1979, le soubassement de la façade ouest, profondément érodé induit une restauration en réfection par placage de pierre.

Les derniers travaux réalisés en 2002 ont porté sur la réfection du parvis ouest de l'église et la création de marches accompagnées latéralement d'une rampe handicapé. Le beffroi du clocher a été refait la même année.

Bon de souscription au dos

» » »

BON DE SOUSCRIPTION

pour la restauration de l'église de Saint-Laurent-d'Aigouze

Oui, je fais un don de euros pour aider à la restauration de « l'église de Saint-Laurent-d'Aigouze » et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Le montant de mon don est de 50€ 80€

100€ 150€ autre montant :€.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre : de l'Impôt sur le revenu OU de l'Impôt de solidarité sur la fortune OU de l'Impôt sur les sociétés.

**Libellez votre chèque à l'ordre de :
Fondation du patrimoine - Église de Saint-Laurent**
Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de :

◆ l'Impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt,

◆ ou de l'Impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000€. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666€. Un don de 100€ = 75€ d'économie d'impôt.

◆ Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500€ = 300€ d'économie d'impôt.

Nom ou Société :

Adresse :

Code postal & Ville :

Comment faire votre don ?

Par courrier

◆ Paiement par chèque : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine - Église de Saint-Laurent-d'Aigouze ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

◆ Paiement en espèces : merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal.

Par internet

◆ Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/43371

◆ Flashez le QR code ci-contre et faites immédiatement un don pour ce projet !



Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne conviendrait pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification

aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître

d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Apportez votre soutien à la Fondation du patrimoine pour la sauvegarde de notre patrimoine, profitez d'une réduction d'impôt. 1 don = 1 reçu fiscal = 1 réduction d'impôt

Fondation du patrimoine Languedoc-Roussillon - 2 bis rue Jules Ferry - 34000 MONTPELLIER

Tél. : 33 (0) 4 67 92 58 65 - E-Mail : fdplanguedoc@wanadoo.fr

Mairie de Saint-Laurent-d'Aigouze - Rue Henri Méry - 30220 SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

Tél. : 33 (0) 4 66 88 12 77 - E-Mail : eglise@mairiesldaigouze.fr



Le correspondant défense vous informe

Rodolphe Teyssier, conseiller municipal délégué à la communication est également Correspondant défense. Interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires sur les questions de défense au sein de la commune, il est le relais d'information sur la défense auprès du conseil municipal et des citoyens.

REJOINDRE LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Recrutement et formation de niveau 2^e à Bac +5, à tous niveaux de responsabilité et dans plus de 50 métiers. Conditions générales de recrutement : être de nationalité française et jouir de ses droits civiques.

<p>15 000 postes à pourvoir en 2016</p> <p>Engagé volontaire 17 - 30 ans</p> <p>Sous-officier De Bac à Bac+2/ 17 - 30 ans</p> <p>Officier De Bac+3 à Bac+5/ 17 - 30 ans</p>	<p>3 500 postes à pourvoir en 2016</p> <p>Quartier-maître de la flotte 17 - 29 ans</p> <p>Officier marinier De Bac à Bac+2/ 17 - 29 ans</p> <p>Officier De Bac+3 à Bac+5/ 17 - 29 ans</p>	<p>2 300 postes à pourvoir en 2016</p> <p>Militaire technicien de l'air 17 - 25 ans</p> <p>Sous-officier De Bac à Bac+3 / 25 ans</p> <p>Officier - Personnel navigant Minimum Bac / 17 - 24 ans</p> <p>Officier - Personnel non-navigant De Bac+2 à Bac+5 / 30 ans</p>
---	---	---

Pour plus d'infos sengager.fr

Recrutement armée de Terre

Twitter: @RecruteTerre

Pour plus d'infos armee.marin.fr

Étre Marin

Twitter: @Etre_Marin

Pour plus d'infos touteunearmee.fr

Recrutement armée de l'Air

Twitter: @Armees_de_l'Air

RÉSERVISTE

Armée de Terre - Armée de l'Air - Armée de la Mer

OPÉRATIONNELLE
contrat rémunéré de 3 à 9 ans / formation professionnelle

CITOYENNE
Bénévoles sans limite d'âge

Pour plus d'infos : www.defense.gouv.fr/reserve

Twitter: @ReserveMilitaire

AGENT CIVIL

2 000 POSTES à pourvoir en 2016

Code administratif, technicien, informaticien, secrétaire, acheteur, communicant...

Pour plus d'infos : www.defense.gouv.fr

AGENDA 21

Le label Réserve de biosphère une vitrine pour la Camargue

Une Réserve de biosphère est un territoire d'application du programme MAB (man and biosphère) de l'UNESCO, qui consiste à promouvoir un mode de développement économique et social, basé sur la conservation et la valorisation des ressources locales ainsi que sur la participation citoyenne.

La désignation du territoire de la Camargue en Réserve de biosphère en 2006, était une reconnaissance de la communauté internationale pour la pertinence des choix de développement portés par différents acteurs du territoire et aussi une invitation à poursuivre, à renforcer voir même à innover dans des démarches de développement durable. Ce label de l'UNESCO est une vitrine et un moteur pour le développement d'activités économiques responsables sur le territoire, à l'exemple du tourisme avec les Ambassadeurs du patrimoine, des activités socio-économiques avec les éco-acteurs, de l'élevage avec les concours prairies fleuries ou de l'agriculture avec les Contrats mesures agro-environnementales et climatiques.

La Réserve de biosphère de Camargue cherche à valoriser, renforcer, encourager et développer toutes démarches remarquables, originales, novatrices qui améliorent notre façon de vivre en respectant notre environnement.

LES « TROPHÉES RESERVE DE BIOSPHERE 2016 »

Il s'agit d'un concours qui récompense des projets menés par des acteurs de la Réserve de biosphère de Camargue (collectivités, établissements scolaires, associations, entreprises, particuliers...).

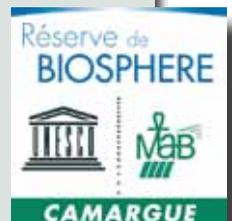
Les projets doivent constituer des actions concrètes et participatives mettant l'accent sur les interactions entre l'homme et la nature dans les thématiques suivantes :

1. Diversité et qualité des milieux / qualité et valorisation des ambiances paysagères du territoire.
2. Gestion de l'eau et des milieux naturels exploités.
3. Conservation des écosystèmes / respect des espèces et de leur patrimoine génétique.
4. Lien social et intergénérationnel.
5. Croisement des regards et des différents domaines d'activités présents sur le territoire / échanges continus entre science et sociétés.
6. Savoir-faire et savoir vivre en Camargue.

Les 4 projets lauréats recevront une dotation de 1 000€ chacun pour leur mise en œuvre ou leur valorisation.

Pour plus d'information :

<http://mab-france.org/fr/biosphere/reserve-de-biosphere-de-camargue-delta-du-rhone/83/122/>



Fête du printemps

Pour la seconde année consécutive, la Commission culture, tourisme et patrimoine immatériel organisait, le lundi de Pâques, la Fête du printemps.

Les pluies diluviennes de la veille n'ayant pas permis d'utiliser les arènes, la cinquantaine d'exposants s'est alors installée sur la place et ses abords : d'exposition de fleurs et plantes printanières en balades à poney, de démonstrations manuelles en dégustation de barbe à papa, de présentation de produits du terroir et de saison en sauts sur la structure gonflable, de caresses aux animaux de la ferme Hugon en chasse aux œufs de Pâques, petits et grands ont passé un excellent moment à déambuler devant les arènes.

En salle du conseil municipal, l'association ASLECS,

par l'intervention de Fan-
fan le professeur de musique et Inès la professeur de piano, faisait découvrir les différentes familles d'instruments de musique.

Cette année encore, les enfants des écoles maternelle et primaire et le centre de loisirs nous ont fait le plaisir de participer activement à la réussite de cette journée en confectionnant différents objets, des peintures, dessins et en décorant « l'arbre du printemps ».

Au vu du succès de l'édition 2016, l'édition 2017 sera élargie et promet de proposer encore et toujours de nouvelles activités.

Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées pour cette manifestation.



II^e Nuit latino de Saint-Laurent

L'association Peña Flamenca Yacin Daoudi organise, en collaboration avec la Commission culture, la II^e Nuit latino de Saint-Laurent-d'Aigouze, samedi 2 juillet à 22h dans les arènes.

Avec la participation du groupe de Bachata mondialement reconnu « Grupo extra » qui fait le voyage depuis la République Dominicaine.

Le concert sera suivi d'une soirée spéciale BSK (Bachata-Salsa-Kizomba) animée par les DJs internationaux David Pedron, Abdé Bonito et Yann Chocolate.

Pour vous permettre de danser jusqu'au bout de la nuit, une piste de danse en parquet de 320 m² sera installée dans les arènes.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

www.weezevent.com/concert-live-bachata-grupo-extra

Yacin Daoudi 06 59 93 7216 ou

Maison du tourisme au 04 66 88 17 00



ROULADES D'AUBERGINES



INGRÉDIENTS

3 aubergines • 3 fines tranches de jambon de Parme • 250g de ricotta • 5 cuillères à soupe d'huile d'olive • basilic violet • fleur de sel • poivre

- Trancher finement les aubergines dans le sens de la longueur. Faire chauffer 3 cuillères à soupe d'huile d'olive dans une sauteuse et faire dorer les tranches en les retournant plusieurs fois jusqu'à ce qu'elles soient transparentes. Les déposer sur du papier absorbant.
- Couper les tranches de jambon en lanières dans le sens de la longueur.
- Dans un bol, verser les deux cuillères à soupe d'huile d'olive restantes avec la ricotta, la fleur de sel et le poivre. Bien mélanger.
- Mettre une cuillerée à soupe de ricotta assaisonnée sur les aubergines et rouler le tout pour former un petit tube. Enrouler alors la lanière de parme tout autour.
- Servir frais avec des petits brins de fleur de basilic.



ROUGETS RÔTIS



INGRÉDIENTS

6 beaux rougets de Méditerranée grattés, non vidés • 6 feuilles de laurier • 1 petite botte de thym • 800g de rattes • 1 bouillon cube de volaille • 150 g de beurre • 6 échalotes • 3 cl d'huile d'argan • 4 cl d'huile d'olive • fleur de sel

- Écailler les rougets sans les vider. Les badigeonner d'huile d'olive et les piquer d'une petite botte de thym et d'une feuille de laurier dans l'ouïe. Assaisonner d'une pincée de sel.
- Mettre les échalotes à confire dans l'huile d'olive, porter à ébullition puis les laisser cuire à feu très doux pendant 40 minutes.
- Mettre le bouillon cube dans ½ litre d'eau et laisser réduire à 20 cl. Préchauffer le four à 210° (6/7).
- Mettre à rôtir les rougets pendant 18 minutes à four chaud. Égoutter les échalotes. Au terme de la cuisson, déglacer le plat des rougets avec le bouillon et réserver au chaud.
- Servir avec des rattes arrosées d'huile d'argan. Napper les rattes et les rougets avec le jus de cuisson et y ajouter les échalotes.



Les Apéros du vendredi c'est reparti !

Les rendez-vous à venir

- ◆ le 3 juin
- ◆ le 1^{er} juillet avec le groupe « Kris and Co »

 <p>TAXI Saint Laurent</p> <p>André POUJOL Transport Médical Assis - Gares - Aéroports - Etc</p> <p>06 07 34 10 48</p> <p>taxisaintlaurent@gmail.com</p>	 <p>Transport médical assis : - Consultations, dialyses, hospitalisations, radiothérapies, rééducations, traitements...</p>  <p>Transports privés : - Gares, - Aéroports...</p>  <p>Transports sur réservation (devis gratuit) : - Mariages, - Circuits touristiques...</p>
<p align="center">Votre taxi sur Saint-Laurent d'Algoze depuis 1996</p>	

 <p>ALS LOCATIONS • MATÉRIELS</p> <p>www.alslocations.com</p>	 <p>CROQ'N'DOG Alimentation & Accessoires Chiens & Chats</p>
<p>PROFESSIONNELS & PARTICULIERS</p> <p>VENTE • SERVICE APRÈS-VENTE</p> <p>FLEXIBLES HYDRAULIQUES HUILES • FILTRES • GAZ</p>	<p>DES PROMOS TOUTE L'ANNÉE CARTE DE FIDÉLITÉ</p> <p>ROYAL CANIN PURINA PROPLAN</p>
<p>S.A.V : Notre atelier assure l'entretien et la réparation de votre matériel.</p>  <p>Ne cherchez plus... nous avons le matériel qu'il vous faut !</p> <p>04 66 53 68 89 - ZA Terre de Camargue AIGUES-MORTES</p>	 <p>Ouvert du Lundi au Samedi</p>

 <p>POMPES FUNEBRES SAEZ Père et Fils MARBRERIE FUNÉRAIRE</p> <p>ON*Vert 0 800 09 93 39 APPEL GRATUIT DÉPENS UN POSTE FIXE</p> <p>Gérant : Jean-Louis SAEZ SARL Service Funéraire des Remparts - Siège social : 192 route de Nîmes - 30220 AIGUES-MORTES Onas : 14.000.971 - Siren 751 049 958 RC Nîmes - Siret 751 958 00018 - APE 9603Z - HAB 12.30.418</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agence d'AIGUES-MORTES CHAMBRE FUNÉRAIRE HAB 12.30.418 192 route de Nîmes - 30220 AIGUES-MORTES Tél. 04 66 51 91 79 - Fax 04 66 71 99 91 • Agence de MARSILLARGUES CHAMBRE FUNÉRAIRE HAB 14.34.63 Rue Paul Valéry (face au cimetière) - 34590 MARSILLARGUES Tél. 04 67 71 29 49 - Fax 04 67 73 91 48 • Agence du GRAU-DU-ROI CHAMBRE FUNÉRAIRE HAB 13.30.295 2 bis, rue de la Rotonde - 30240 LE GRAU-DU-ROI Tél. 04 66 51 70 83 - Fax 04 66 77 52 90 • Agence de BEAUVOISIN HAB 13.30.143 6 place de l'Horloge - 30640 BEAUVOISIN Tél. 04 66 01 88 87 - 04 67 73 91 48 <p>E-mail : pfsaez@wanadoo.fr</p>
---	--

LA MAISON DU TOURISME

LES HORAIRES

- ◆ **avril et mai** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- ◆ **juin et septembre** du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- ◆ **juillet et août** du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h.

Tél. 04 66 88 17 00

tourisme@mairiesldaigouze.fr



CARTE PONT DU GARD

La délivrance d'une carte d'accès gratuite au parking se fait en mairie sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une carte grise.

**La Maison du tourisme organise une balade samedi 4 juin.
Informations et inscriptions au 04 66 88 17 00.**



**St LAURENT
LOCATION**

**MATERIEL BTP
MOTOCULTURE
ESPACES VERTS**

06 78 98 93 98



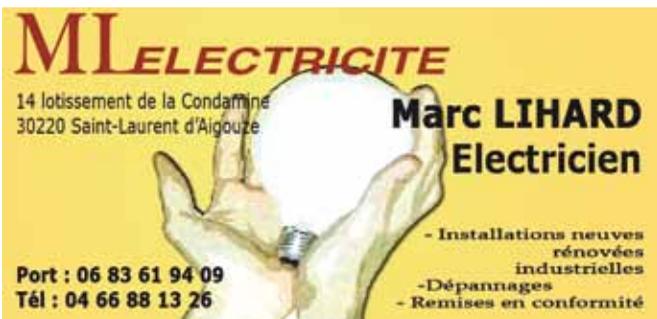
Rodolphe Teyssier, conseiller municipal délégué à la communication, rencontre les dirigeants de l'agence de communication Provenç'crea.

Après des études de graphiste et résidant à Montpellier, Rémy Segond travaille dans différentes entreprises. Il y a 4 ans, il décide de créer sa société avec sa compagne Laetitia.

Fils de manadier, ses premiers clients sont du milieu de la bovine et donc de la région. Cela devient alors une évidence de s'installer à Saint-Laurent. La clientèle est aussi composée d'agriculteurs, de maraîchers, d'associations, de commerçants... Passionnés par leur métier et le contact humain,

Rémy et Laëtitia précisent « nous voulons être une entreprise de proximité et privilégions le contact direct avec nos clients. Nous les accompagnons dans leur projet avec la création d'une identité visuelle : un logo, des cartes de visites, des flyers, des affiches... voire d'un site web ».

« Parfois de A à Z, ce fut le cas avec une nouvelle société qui s'est créée à Saint-Laurent, Vigno' vins ». Ils proposent aussi l'impression de supports réalisés par les clients.





Par ailleurs, Rémy a gardé contact avec ses anciens patrons. En sous-traitance, il réalise des enseignes lumineuses, du *covering* automobile, de l'impression de livres... «Je suis graphiste, la technique exige une autre compétence».

L'entreprise se développe bien, cela permet d'investir dans du matériel : un floqueur, une presse pour les tee-shirts des fêtes, un copieur plus performant pour les affiches.

Les projets de l'entreprise est de créer un bureau plus spacieux en aménageant le garage pour accueillir la clientèle dans de meilleures conditions.

06 64 59 11 43
studio Provenç'crea
 Agence de communication
 partenaire de votre entreprise!
 provencrea@gmail.com - www.provencrea.fr

Studio Provenç'crea
 14 avenue du Général Trouhaud
 30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
 tél. 06 64 591 143
 provencrea@gmail.com - www.provencrea.fr/

Praticienne naturopathe et iridologue
Praticien en énergétique chinoise, bio résonance Rayonex

Sur RDV uniquement au **07 60 93 59 82**

Résidence le Mail, 6 avenue du Général Trouhaud
 30220 Saint-Laurent-d'Aigouze

Sur présentation de cette publicité :
 Remise de 10€ sur consultation bilan (valeur 45€) et de 20€ sur forfait premium (valeur 150€).
 Remises non cumulables, un seul bon par personne

Institut beauté
 SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE
04 66 53 17 20

Pôle commercial du Grill
 299 Av. du Général Trouhaud
 30220 Saint-Laurent-d'Aigouze



secrétariat

Nathalie Labat
Secrétaire Indépendante
St Laurent d'Aigouze

Tous travaux administratifs
06 80 27 93 20

Professionnels :
- gestion appels téléphoniques & prise de RDV,
- gestion administrative d'entreprise...

Particuliers :
- rédaction courriers, démarches administratives...



La maison du Chien

Cabine libre service
- Soins - Royal Canin
- Accessoires

ROND-POINT DU GRILL 04 66 53 41 87



2 adresses pour vous servir

vin des sables d'Or
CAVE SABLEDOC

Caveau Les Sablons
Route des Saintes-Maries de la Mer
St Laurent d'Aigouze
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 66 53 75 20

Caveau Les Remparts
Route du Grau du Roi
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 66 53 80 55

Hair Dream
Hommes - Femmes - Enfant

Coiffure

ROND POINT DU GRILL
AV. DU GENERAL TROUCHAUD
30220 SAINT LAURENT D' AIGOUZE
04 66 71 94 58



CARIAMI

Transport & TP, Terrassement
Location de matériel avec chauffeur
Pose de fosse sceptique et mise aux normes.

Tél : 06 80 63 93 18
30220 St Laurent d'Aigouze

SAURA
MENUISERIE
depuis 1983

BOIS
ALU
PVC

Tél. 04 67 71 49 24 - Saint-Laurent-d'Aigouze - Marsillargues

VÉRO EST LÀ

Pendant vos déplacements :
journée, week-end, vacances...
pour veiller au bien-être de votre animal
en lui rendant visite à domicile

06 68 11 91 64

Journée « Cultures urbaines »

Dans le cadre de sa programmation culturelle Am Stram Gram, la Communauté de communes Terre de Camargue vous invite à découvrir l'ADD (Art du déplacement). Atelier et spectacle sont proposés samedi 4 juin dans la cour de l'école Chloé Dusfour. Entrée libre...

Entre discipline artiste et sportive, popularisée par le film « Yamakasi » en 2001, l'ADD consiste à se déplacer librement dans son environnement en franchissant des obstacles (barrière, mur, banc...) grâce à des mouvements très précis et calculés : saut, roulade, escalade, déplacement en équilibre... L'environnement devient un moyen d'expression et la diversité infinie des obstacles implique une créativité et une adaptation constantes.

■ De 14h à 15h30, atelier de yamakasi, à partir de 10 ans, animé par Tony Thich, comédien, artiste du mouvement et coach à l'ADD Academy à Paris. Inscription gratuite mais obligatoire.



©Anthony Passant

■ A 18h, « Flagrant délire », spectacle de danse contemporaine, chorégraphie de Yann Lheureux. Tony Thich, virtuose de l'ADD, met sa discipline au service de la danse contemporaine. Emporté par la musique de Vivaldi, l'artiste nous rappelle l'exigence de cette pratique qui allie préparation mentale et inlassable travail de répétition. Dans cette partition solo, qui évoque le mythe d'Icare, il défie la gravité, et pourtant, chacune de ses échappées le ramène au sol et à ce poids qui l'attache à la terre.

Renseignements, réservations :

04 66 53 90 51 / culture@terredecamargue.fr



©Sylvie Veyrunes 2014

Un nouvel avenir pour vos meubles en déchèterie

Terre de Camargue vient d'équiper ses déchèteries à Saint-Laurent-d'Aigouze et au Grau-du-Roi de bennes spécifiques dédiées à la collecte et au recyclage des meubles défectueux ou en bon état : armoires, tables, chaises, fauteuils, literie, mobilier de jardin... Un nouveau pas est franchi en faveur de l'environnement lorsque l'on sait qu'une famille de 4 personnes jette près de 80 kg de mobilier par an dont seuls 23% sont recyclés. Une économie aussi pour la collectivité puisque c'est l'organisme partenaire Eco-mobilier, agréé par l'État, qui prend en charge les

frais de collecte et de recyclage grâce à l'écotaxe perçue sur la vente de mobilier. Seule la collecte des meubles en déchèterie permet leur recyclage. Ce dispositif est donc à privilégier à la collecte des encombrants en porte à porte (sur appel uniquement), qui ne permet pas techniquement de trier les déchets qui sont envoyés en vrac à l'incinérateur.

Déchèterie des Charretiers à Saint-Laurent-d'Aigouze : 06 89 32 08 42
Ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
Samedi de 8h30 à 12h.



Inauguration du terrain multi-sports



Les vacances de printemps ont commencé le samedi 16 avril. L'après-midi, le maire, Laurent Pélissier, Philippe Clauzel, adjoint aux sports et tissus associatif, Lionel Jourdan, adjoint aux travaux, avec les jeunes du CMEJ ont inauguré le terrain multi-sports en présence des élus, de Catherine Eysseric, conseillère régionale, de Caroline Breschit et Léopold Rosso, conseillers départementaux, de Gilbert Collard, député de la circonscription, des présidents et présidentes d'association.

Les jeunes ont très vite pris possession de ce nouvel équipement. Des rendez-vous sont pris pour disputer des matchs et tournois.

Situé à côté des terrains de tennis et de l'aire de jeux pour enfants, le *city stade* est accessible à tous. Cet ensemble d'équipements sportifs et de jeux est destiné à tous, du plus petit au plus grand !

Ce terrain sera aussi utilisé par les élèves des écoles pour des séances sportives ainsi que les activités périscolaires et de l'accueil de loisirs.



*A noter
dans vos
agendas !*

Saint-Laurent d'Aigouze
La Commission Sports et Tissu Associatif
Organise

4^{ème} Soirée des Talents

Sportifs et Associatifs

Vendredi 10 juin 2016
Salle Scotto à 18 h 45

Renseignements 04-66-88-12-77
secretariat.com@mairiesdelaigouze.fr



Ô tour de la Carbonnière

La 2^e édition de la course pédestre «Ô tour de la Carbonnière» se déroulera le dimanche 6 novembre matin. Comme l'année dernière, nous faisons appel au bénévolat pour l'organisation de cette demi-journée.

Merci de contacter Laurence Boivin au 04 66 88 84 82 ou secretariatcom@mairiesldaigouze.fr



Subventions municipales aux associations

Olympique saint-laurentais	4 000€	Les archers Petite Camargue	300€
Club de gym saint-laurentais	400€	Scrabble Saint-Laurent-d'Aigouze	150€
Tennis club saint-laurentais	800€	Assoc. Je donne mon sang à Saint-Laurent	100€
Assoc. saint-laurentaise de danse moderne	650€	Assoc. saint laurentaise de musculation	450€
Littoral Camargue basket	150€	FNACA	150€
Camargue tennis de table	900€	Le Café citoyen	150€
Assoc. saint-laurentaise de yoga	150€	La Pause Pastrouille	100€
Sant Laurenzen d'éveil à la culture et aux sports	3 800€	Les Pieds carrés	250€
Les Mankpad'R	300€	Assoc. des commerçants et artisans saint-laurentais	150€
Li Coutet Negre	150€	Les Peintres en liberté	300€
Les Joyeux lurons	350€	APE collègue Aigues-Mortes	250€
Club du 3 ^e âge « La Grasilho »	350€	Coopérative scolaire école maternelle	1 000€ + 218€ (*)
Club taurin Lou Sarraïé	550€	Coopérative scolaire école primaire	1 000€ + 300€ (*)
Club taurin Lou Bandot	550€	La Croix rouge	350€
Comité des fêtes	50 000€	Les Restos du coeur	350€
Amis de Paco Ramos	350€		
La Boule joyeuse	1 000€		
Le syndicat des chasseurs	350€		
Le Cercle langue d'Oc	300€		

(*) Subventions exceptionnelles

DU CÔTÉ DES NOUNOUS

Les fêtes de Noël sont passées dans une superbe ambiance, enfants, parents, nounous, et puis il y a eu le carnaval des nounous tous costumés pour l'occasion. Nous avons pris un réel plaisir à ce moment de partage. Et voici le printemps qui nous amène Pâques et sa foison de chocolats dans le jardin, des paniers pour ramasser ce trésor et une distribution amicale. Maintenant, on prépare la fête des mamans et des papas, mais c'est une autre histoire...



On continue le jeudi matin à la salle de danse avec notre adorable professeur d'anglais Caroline, et

les jeux de motricité, on se retrouve avec joie, merci à Elisabeth, Cyrielle, Jessica, Bérengère, Véronique, Anne-Sophie et à Isabelle notre amie, encore merci à toutes pour nos sympathiques échanges.

LES MANKPAD'R

C'est dans l'allégresse et le plaisir d'être ensemble, que s'est déroulée la soirée chantante organisée par les ManKpad'R.

En début de soirée, les choristes ont interprété une partie de leur répertoire dans une salle comble.

Puis les rires et les chansons des apprentis chanteurs ont résonné tard dans la nuit et les ont suivis jusque dans leur sommeil.

Ce rendez-vous annuel a toujours autant de succès et nous espérons qu'il perdurera encore des années.

Si vous souhaitez les écouter en toute convivialité, reprenez la date du vendredi 17 juin à 19h30.

Pour toute information complémentaire, contactez

Cathy au 04 66 88 10 41



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS SAINT-LAURENTAIS

L'association des commerçants et artisans saint-laurentais s'est réunie le 9 mars pour son assemblée générale. Le bureau a été réélu à l'identique.

Le choix des dates de nos deux manifestations annuelles a été retenu, tout d'abord le Salon des commerçants, artisans et entreprises qui aura lieu le dimanche 25 septembre 2016 et le marché de Noël qui se déroulera le lundi 19 décembre 2016. Retenez bien ces dates !

Si certains acteurs économiques sont intéressés pour participer au salon, il est déjà temps de se faire connaître auprès de l'association afin que vous puissiez nous rejoindre lors de cette journée qui a rencontré l'année dernière un vif succès.

Contactez-nous au plus vite :

- Thierry Gaidan au tabac
- Christel au marché le lundi ou vendredi,
- Tél. 06 75 49 53 27
- Courriel : nans-hugon@wanadoo.fr

LE LIONS CLUB

Les 3, 4 et 5 juin 2016, le Lions Club de la Grande-Motte/Montpellier organise pour la 12^e année consécutive, un rassemblement exceptionnel de voitures Ferrari.

Cette manifestation à vocation humanitaire est réalisée au profit de diverses associations qui viennent en aide aux enfants malades atteints du cancer (service oncologie hôpital Arnaud de Villeneuve) et autres maladies orphelines telle la dystonie.

L'accueil des véhicules se fera à partir de 16h vendredi 3 juin, quai Robert Fages à la Grande-Motte.



Le samedi, vers 8h30 aura lieu un rallye touristique à travers l'arrière-pays. Quatre-vingt Ferrari feront une halte de 30mn environ dans notre ville (parc du château) vers 9h pour une pause-café croissant.

Venez admirer ces bolides rouges et écouter le vrombissement de leur moteur. Départ ensuite vers la tour Carbonnière. Le retour sur le park de la Grande-Motte dont l'accès est gratuit, est prévu vers 16h. A l'arrivée des voitures, les enfants et les adultes pourront réaliser un rêve, un baptême en Ferrari. Dimanche, à 10h et à 15h, le rêve continuera par de nouveaux baptêmes avant la clôture officielle vers 17h.

JE DONNE MON SANG À ST LAURENT



C'est avec grand plaisir que L'ADSB «Je donne mon sang à St Laurent» a accueilli 70 donateurs mercredi 23 mars. Merci à tous et n'oublions pas que «donner son sang, c'est sauver des vies».

Nous comptons sur votre générosité pour la prochaine collecte qui aura lieu mercredi 1^{er} juin 2016, de 14h à 19h30, salle Vincent Scotto. Venez nombreux !

Les personnes ayant donné leur sang le 23 mars pourront renouveler leur geste ce jour-là car le délai de 8 semaines entre chaque don sera respecté. Merci d'avance

Pour tout renseignement :
06 65 22 42 40

LE CLUB DE GYMNASTIQUE

Le club vous informe que les cours continuent jusqu'à la mi-juin environ. Vous pouvez toujours venir nous rejoindre. Il n'est jamais trop tard pour faire de l'exercice ! Nous remercions Nans et David de leurs prestations tout au long de l'année et vous souhaitons une bonne fin de saison sportive, un bel été et une bonne rentrée 2016/2017. Nous espérons vous retrouver à la Journée des associations début septembre. Vous pouvez vous renseigner pour le repas de fin d'année auprès de :

Michelle au 06 89 25 14 80
Marie Jo au 06 75 52 07 11

FNACA

Encore quelques places pour la croisière des Papes sur le Rhône, organisée par le comité FNACA de Saint-Laurent, jeudi 2 juin pour 62€. Départ à 8 h pour une visite et une dégustation à la distillerie Manguin, déjeuner à bord du Mireïo (muscat de Beumes de Venise, verrine d'accueil, tian de légumes provençaux à la brousse, dos de cabillaud rôti, écrasé de pommes de terre, fromages sur salade, tiramisu, 1/4 de Côtes du Rhône rouge et blanc). Visite et dégustation à la chocolaterie Castelain, puis retour à Saint-Laurent !
A bientôt !

Inscriptions :
Jean Christiaens 06 65 56 71 15
Antoine Ferrando 06 16 17 50 27
Claude Ostyn 04 66 73 55 62

LI COUTET NÈGRE ET LE CLUB TAURIN LOU SARRAÏÉ ONT « ÉCLUSÉ » À BÉZIERS

Dimanche 3 avril, Li Coutet Nègre, en collaboration avec le club taurin Lou Sarraïé, a déplacé un groupe de 32 personnes pour passer la journée sur le canal du Midi à Béziers avec en particulier, le franchissement des 9 écluses. Ce site, qu'il est donc coutume d'appeler « les 9 écluses », est réellement splendide. Du sommet de la colline jusqu'à la rivière d'Orb, le dénivelé est de 25 mètres. Pour le vaincre, il a fallu réaliser huit sas sur une longueur d'environ 315 mètres. C'est un très beau spectacle que de contempler l'ouverture successive des 9 vannes, les Saint-Laurentais ont apprécié malgré un temps mi-figue mi-raisin.

La prochaine sortie de l'association aura lieu le 5 juin à Aïmagues au Longhorn Ranch pour une journée,

ouverte à tous, « côté ranch avec repas au saloon », mas Saint Rémy.



Inscription auprès
de René Tissot au ou de Michel Clauzel.

L'ASSOCIATION LI COUTET NÈGRE

L'association Li Coutet Nègre participera au 26^e rassemblement annuel des Saint-Laurent de France à Saint-Laurent-de-Chamousset dans le département du Rhône.

Du vendredi 8 au lundi 11 juillet, une délégation de 35 Saint-Laurentais de l'association Li Coutet Nègre, se rendra pour le vingt-sixième rassemblement des Saint-Laurent de France, en présence de hautes instances de l'association nationale des Saint-Laurent de France et d'outre-mer.

Afin de promouvoir les spécificités et traditions camarguaises, Li Coutet Nègre fera vivre au millier de participants de cette manifestation nationale la découverte de nos traditions et produits locaux.

Le stand de Saint-Laurent-d'Aigouze mettra à l'honneur notre commune et notre région.

Ces rassemblements des villes françaises dénommées Saint-Laurent permettent des rencontres et des échanges. Ils sont synonymes d'amitié, de fraternité et de convivialité. Les membres de Li Coutet Nègre se réjouissent une nouvelle fois, de bons et forts moments de bonheur collectif qui se préparent dans les monts du Lyonnais.



DES MOTS POUR DIRE

La compagnie «Des mots pour dire» a présenté son premier spectacle «Blanches», à la salle Vincent Scotto, pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux.

La mise en scène et la scénographie épurées laissent la parole à Mémé Blanche et à Ouais. Les deux comédiennes de cette création abordent avec justesse les épreuves que les personnages traversent.

Une pièce de théâtre tendre, riche en émotions. On est plongé dans leurs vies, on partage leurs rires, leurs joies, leurs peines, leur bonheur d'être ensemble.



ASSOCIATION DE LOISIRS LES JOYEUX LURONS

■ L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le mardi 26 janvier 2016 à la salle Vincent Scotto, devant de nombreux participants. Après quelques mots de bienvenue, la présidente Andrée Dumas a présenté et commenté le bilan moral 2015 et les projets d'activité 2016. La trésorière Rosette Hernandez a fait état du bilan financier 2015 et a précisé qu'il restait à la disposition de chacun pour consultation. Ce bilan largement positif, preuve d'une gestion saine et rigoureuse a été applaudi par les membres de l'assemblée, et accepté à l'unanimité.

■ Le repas annuel du dimanche 28 février a eu du succès, tant par le succulent repas servi par notre traiteur habituel, que par l'animation remarquable de nos amis vauverdois. Joie, rire, danse et bonne humeur ont encore une fois été au rendez-vous.



■ Prochaines activités :

- ❖ sortie en Espagne (Le Perthus-La Junquera) le samedi 11 juin,
- ❖ repas de fin de saison le samedi 18 juin,
- ❖ voyage en Alsace du dimanche 26 juin au 1^{er} juillet,
- ❖ voyage en Andorre du vendredi 16 au dimanche 18 septembre.

Pour tous renseignements concernant nos activités ou inscriptions, vous pouvez contacter : Andrée Dumas 06 64 45 03 83, Irène Cedat 06 76 67 05 93, Rosette Hernandez 06 31 24 31 61, Mireille Barbusse 06 89 81 72 90.

LE CAFÉ CITOYEN DE SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

Pour la troisième année, le Café citoyen (association 1901 - adhésion 10 €), organise tous les mois (sauf en été) un débat sur un thème de société qui nous concerne tous, afin d'améliorer le mieux vivre ensemble dans notre village. Ces débats ont lieu chez Momo (face à la mairie) ; la participation à chaque débat est libre et gratuite. Si vous souhaitez être informé à l'avance du thème des futurs débats, envoyez votre adresse mail à clement.grave@free.fr. Vous pouvez aussi trouver ces informations sur Facebook : <https://www.facebook.com/Caf%C3%A9-Citoyen-de-St-Laurent-dAigouze-1691763751104590/>

■ Le café citoyen du 18 février portait sur « La souffrance au travail », un contact utile : associationlephare@outlook.com

■ Celui du 17 mars, sur « Embrigadement, radicalisation et phénomènes sectaires », a attiré plus de cent personnes. Contact utile : stop-djihadisme.gouv.fr ; 0 800 005 696. Ce café citoyen a été enregistré par Radio Système et peut être re-écouté sur le site <https://soundcloud.com/radio-systeme/caf%C3%A9-citoyens-processus-radicalisation-des-jeunes>.



■ Le 7 avril, six intervenants ont introduit un débat sur « Quand les parents se séparent : quelles solutions, quelles conséquences ? ». Un des contacts utiles : adpmf30@orange.fr ; 04 66 27 26 55.

Pour le prochain Café citoyen, dimanche 5 juin, voir l'agenda.



*Bientôt le joli mois de mai
Explosion de couleurs
Dans les champs
Et en peinture*

PEINTRES EN LIBERTÉ

*Arriérer le temps
Par autant de formes pures
Un mouvement
Grâce à la sculpture*

*En mai fait ce qu'il te plaît
Instants saisis, précis
Tranche de vie
La photographie*

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- ♥ Sarha Galmin et Adil Lekkake, le 16 avril
- ♥ Stella Gomes et Serge Spada, le 16 avril

DÉCÈS

- ❖ André Hippolyte, le 8 février
- ❖ Andrée Brochot, veuve Cerri, le 18 février
- ❖ Joseph Bolis, le 22 avril
- ❖ Antonia Fernandez veuve Girard, le 6 mai

NAISSANCES

- ☺ Louis, Michel, Valentin Clauzel, le 17 février
- ☺ Alexie, Twiga, Fiona Tilly, le 19 février
- ☺ Kimie, Roseline, Giliane Haton Fait, le 24 février
- ☺ Léo, Charly, Gérard Haton Fait, le 24 février
- ☺ Charles, Patrick, Jacques Pages, le 1^{er} mars
- ☺ Kélia, Borges Oliva, le 6 mars
- ☺ Noam, René, Philippe Le Pigocher Noyer, le 16 mars
- ☺ Hugo, Louis, Alix Molette, le 2 avril
- ☺ Cassiopée, Cécile, Roxane Teyssier, le 6 avril
- ☺ Enzo, Yves, Albert Muller, le 20 avril
- ☺ Chléa, Anne Pons, le 21 avril
- ☺ Viktor Stevanovic, le 30 avril

TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Enfin! En 2016, la loi NOTRE oblige le Maire à nous « offrir » un espace réduit d'expression, ce qu'il n'a jamais souhaité faire avant. Est-ce par défaut de dialogue et de transparence ? Au fil des conseils municipaux, nos questions restent sans réponse et nos propositions, lettre morte. Quel bel exemple de démocratie Républicaine! Tout comme ces « ateliers de la démocratie citoyenne », bien ficelés en amont, qui sont un simulacre de débat. Les études commandées à l'avance par le Maire pour confirmer ses projets (rénovation de l'église et sens de circulation), sans aucune concertation, représentent quand même un budget important

pour la commune. Ceci ressemble grandement à une duperie et à un déni de démocratie. Il serait pourtant si simple d'échanger et de tenir compte des avis des Saint-Laurentais.

Nous, les trois élus de l'opposition, considérons pourtant que le conseil municipal est le lieu de l'expression de la démocratie. Notre commune et son avenir nous concernent tous, nous sommes force de proposition et souhaiterions pouvoir être écoutés et entendus. Nous restons malgré tout déterminés et vous invitons à nous rencontrer, à assister aux conseils et nous faire part de vos remarques.

Les élus de l'opposition

Le texte publié dans cette rubrique est restitué en l'état, tel qu'il a été remis.

AGENDA

MAI

Vendredi 27

❖ « Les Apéros du vendredi » sur la place avec « Pause-Café » à partir de 19h30.

❖ « Salon de printemps - Peinture, photographie, sculpture » organisé par les Peintres en liberté, de 14h à 19h, vernissage à 19h, salle V. Scotto.

Samedi 28, dimanche 29

❖ « Salon de printemps - Peinture, photographie, sculpture » organisé par les Peintres en liberté, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, salle V. Scotto.

Samedi 28

❖ Opération Nettoyons la nature organisée par le Conseil municipal des enfants et des jeunes et la commission Agenda 21. Rendez-vous à 9h30 au parking de U Express, avenue du Général Trouchaud.

❖ Fête du jeu organisée par les Commissions solidarités et intergénérationnels de 14h à 19h au complexe sportif.

Dimanche 29

❖ Course de taureaux neufs organisée par le club taurin Lou Sarraïé à 15h30.

JUIN

Mercredi 1^{er}

❖ Collecte de sang organisée par « Je donne mon sang à Saint-Laurent » de 14h à 19h30, salle V. Scotto.

Vendredi 3

❖ « Les Apéros du vendredi » sur la place à partir de 19h30.

Samedi 4

❖ Balade organisée par la Maison du tourisme.

❖ Journée « Cultures urbaines » organisée par la Communauté de communes Terre de Camargue à l'école Chloé Dufourd. Entrée libre.

Dimanche 5

❖ « Farandole des salades et terrines », amenées par chaque personne avec concours de la meilleure et de la plus originale, organisée par le Café citoyen à partir de 12h à la Table à rallonges (P. Chéri).

Mercredi 8

❖ Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine au monument aux morts à 17h30, square Général de Gaulle.

Vendredi 10

❖ Soirée des talents sportifs organisée par la mairie à partir de 18h45, salle V. Scotto.

❖ Fête de l'école maternelle à partir de 18h dans la cour.

Judi 16

❖ Atelier de démocratie citoyenne. Le maire et les élus vous rencontrent pour débattre avec vous des enjeux importants de notre commune sur le thème de la sécurité à 19h au café du Commerce.

Vendredi 17

❖ Gala de danse organisé par la Danse moderne dans les arènes.

Du vendredi 17 au mardi 21

❖ Festislack 2016 à Indiana River, sur les berges du Vidourle. Participation de 5€/jour (assurance et accès aux lignes).

Samedi 18

❖ Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 à 11h45, au monument aux morts, square Général de Gaulle.

Lundi 20

❖ Thé dansant organisé par le CCAS de 14h30 à 17h, salle V. Scotto.

Mardi 21

❖ Fête de la musique organisée par la Commission animation jeunesse, à partir de 18h30 sur la place.

Vendredi 24

❖ Fête de l'école primaire, spectacle dans les arènes à 18h suivi de chants dans la cour de l'école à 19h.

JUILLET

Vendredi 1^{er}

❖ « Les Apéros du vendredi » sur la place avec « Kris and Co » à partir de 19h30.

Samedi 2

❖ Il nuit de la danse Bachata avec « Groupe Extra » organisée par la Commission culture, tourisme et patrimoine immatériel à 22h, dans les arènes suivie de DJs.

Mardi 5

❖ Taureau piscine organisé par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

Mercredi 13

❖ Soirée du terroir organisée par le Comité des fêtes, à partir de 19h sur la place.

❖ Retraite aux flambeaux (départ de la mairie) et feu d'artifice tiré du stade, organisés par la Commission culture, tourisme et patrimoine immatériel.

Judi 14

❖ Lâcher de canards à 11h sur les berges du Vidourle organisé par le Comité des fêtes.

❖ Course d'emboulés à 11h45 organisée par le Comité des fêtes.

Mardi 19

❖ Course de 8 taureaux neufs organisée par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

Mardi 26

❖ Taureau piscine organisé par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

AOÛT

Mercredi 3

❖ Course de taureaux neufs organisée par le Comité des fêtes.

Mardi 9

❖ Course de 9 taureaux neufs organisée par le club taurin Lou Sarraïé.

Judi 11

❖ Taureau piscine organisé par le club taurin Lou Sarraïé à 21h30.

Mardi 16

❖ Taureau piscine organisé par le Comité des fêtes à 21h30.

**Du samedi 20 au lundi 29 août
FÊTE VOTIVE ORGANISÉE PAR LE
COMITÉ DES FÊTES.**

LOTOS

MAI

Samedi 28 et dimanche 29

❖ Lotos organisés par Li Coutet Nègre à 18h30 à la Maison du peuple.

JUIN

Samedi 4 et dimanche 5

❖ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé à 18h30 à la Maison du peuple.

Samedi 11 et dimanche 12

❖ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé à 18h30 à la Maison du peuple.

Samedi 18 et dimanche 19

❖ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé à 18h30 à la Maison du peuple.

Samedi 25 et dimanche 26

❖ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé à 18h30 à la Maison du peuple.

PROGRAMME DONNÉ SOUS TOUTE RÉSERVE D'ANNULATION OU DE MODIFICATION

RÉUSSIR

La ville de
Saint-Laurent d'Aigouze
organise



21 Juin
Faites ^{de la}
Musique

à partir de 18 h 30
sur la Place de la République